

## **Pneumopathie atypique émergente: nihilisme de la vérité de l'être étatique ?**

### **Emerging Atypical Pneumopathy: The Nihilism of the Truth of State Being**

DOI : 10.20873/rpvn10v2-44

**Souleymane Sawadogo**  
**E-mail :** sawadsouley@yahoo.fr  
**Orcid :** <https://orcid.org/0009-0005-2259-3526>

#### **Résumé :**

La finalité du présent écrit, méditant la problématique de la dignité de la responsabilité gouvernementale éphémère, en lien avec la figure intemporelle de l'État sous le Covid dix-neuf, est de mettre en exergue comment tout gouvernement s'est efforcé de pervertir la légalité étatique, invoquant l'urgence hippocratique. L'objectif conduit à analyser en entame, les prémisses d'une praxis politico-hippocratique afin d'attirer l'attention sur les fondements des motivations urgentes d'une réaction anti-épidémie-pandémie gouvernementale. Il s'évertue ensuite à souligner comment l'agir épidémiologique problématisant l'être et la vérité étatique, demeure toujours susceptible de porter préjudice à l'état de droit. Il s'achève en mettant en lumière les implications de l'utopisme d'une impunité des totalitarismes politiques politico-hippocratiques pour faire comprendre que nulle urgence n'invalidera jamais la conviction que le politique, reste toujours hanté par la perspective de se retrouver à répondre de ses actes et décisions. L'urgence d'aucune riposte épidémiologique nationale éminamment politique, même contraint par la viralité homicidaire d'un virus, ne saurait consacrer l'impunité des excès de l'action gouvernementale.

#### **Mots clés :**

Agir épidémiologique. Covid dix-neuf. Gouvernement. Nihilisme, Totalité indivisible.

#### **Abstract:**

The purpose of this paper, which reflects on the issue of the dignity of ephemeral governmental responsibility in relation to the timeless figure of the State under Covid-19, is to highlight how every government has sought to pervert state legality by invoking the Hippocratic emergency. The objective leads us to begin by analysing the premises of a political-Hippocratic praxis in order to draw attention to the foundations of the urgent motivations behind a governmental anti-epidemic-pandemic response. It then endeavours to emphasise how epidemiological action that problematises being and truth's state is always likely to undermine the rule of law. It concludes by highlighting the implications of the utopianism of impunity for political-Hippocratic totalitarianism, in order to make it clear that no emergency will ever invalidate the conviction that politics will always be haunted by the prospect of having to answer for its actions and decisions. The urgency of any eminently political national epidemiological response, even when constrained by the homicidal virulence of a virus, cannot justify impunity for excessive government action.

**Key words:**

Epidemiological action. Covid nineteen. Government. Nihilism. Indivisible totality.

## Introduction

Il est difficile de concevoir comment les pathologies émergentes-reémergentes seraient non inhérentes à l'humaine condition, la sénescence ; pathologie hautement métaphysique, étant à elle seule un condensé phénoménal de pathologies dégénératives. Si celles relevant des infortunes ou de l'hérédité, sont du ressort du patient, de sa famille et de ses intimes, lorsqu'elles deviennent non personnelles, familiales, saisonnières, mais pandémiques, elles deviennent alors un enjeu d'existence collective étatique-gouvernementale. Tel fut le Covid dix-neuf, dont l'autopsie du totalitarisme requiert une réminiscence post-événementielle. Celle-ci traduit le refus d'immolation du devoir de penser, au prétexte qu'il, désormais, serait pensionnaire des pénombres systématiquement éclairés des musées des antiquités des humanités de l'humanité.

Les antiquités, justement, pour l'être-penseur ne cessant de connaître et d'être érigé lui-même en thématique de connaissance, leurs êtres archéologico-épistémologiques et indispensabilités, ne sauraient être sujet à ratiocinations évasives. Elles instruisent si l'on s'y incline avec une idée non fugitive de ce que l'on souhaite savoir et faire savoir, comprendre et faire comprendre. Une telle figure de l'être et de l'autonomie de la pensée, attaché à la distinction wébérienne entre l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité, s'abstient de douter de ce que la réalité et l'histoire, ici ; la vie éprouvée, la mort deshumanisante et les hôpitaux réduits à l'impuissance d'une observation clinique, permettront de re-penser avec l'éclipse de la nuit torrentielle, la légalité étatique des décisions et actions gouvernementales circonstancielles. Celle-ci ne saurait sous-estimer le centralisme de la responsabilité gouvernementale étatique et l'intemporalité de la problématique de la dignité étatique de l'existence ; legs des libres arbitres humains transcendants les physionomies temporelles subjectives des gouvernements successifs.

Cela suscite l'interrogation objet de la présente réflexion : Pneumopathie atypique émergente : nihilisme de la vérité de l'être étatique ? En d'autres termes, une maladie déstabilisant l'être national d'une collectivité politique, légitime-t-elle l'impunité de toute atteinte à la sacralité étatique, sous prétexte de l'urgence des défis et enjeux politico-hippocratiques qu'elle impliquerait pour tout gouvernement de tout État ? Celle-ci incite à s'appesantir sur la problématique de la dignité de la responsabilité centralisatrice gouvernementale éphémère, en lien avec la figure intemporelle de l'État. L'analyse de celle-ci n'exige-t-elle pas en entame que, les prémisses d'une praxis politico-hippocratique soient explicitées ? Si inéluctable, ne légitime-t-elle pas l'agir épidémiologique problématisant l'être et la vérité étatique ? L'utopisme d'une impunité des totalitarismes politiques politico-hippocratiques devient-il aberrant comme horizon absolue ?

L'examen de la thèse majeure et de ses sous strates ainsi esquissées, suggère que le présent propos, vise à attirer l'attention sur les fondements des motivations urgentes d'une réaction anti-épidémie-pandémie gouvernementale, à souligner pourquoi ils demeurent toujours susceptibles de porter préjudice à l'état de droit et à faire comprendre que nulle urgence n'invalidera jamais la conviction que le politique, reste toujours hanté par la perspective de se retrouver à répondre de ses actes et décisions. La finalité de cette réflexion philosophique analysant les implications de l'urgence de toute riposte épidémiologique nationale éminamment politique, vise à insister sur le fait que le devoir d'homme d'État, même constraint par la viralité homicidaire d'un virus, ne saurait consacrer l'impunité des excès de l'action gouvernementale.

## **1. Les prémisses d'une praxis politico-hippocratique**

L'humanité actuelle, s'est habituée à ne pas penser ses défis en liaison avec ceux de ses ainées, sinon pour de rares commémorations festives. Et pourtant, la conscience historique a-politique atteste de l'historicité des attitudes des totalités indivisibles et du sens de la responsabilité gouvernementale face aux épidémies-pandémies. Evidemment les époques ne

sont pas les mêmes, de même que les mentalités humaines citoyennes et gouvernementales, sans oublier les performances des procédés de luttes. Cela dit, ils ne sauraient conduire à ignorer que c'est toujours l'humain qui se retrouve confronté à son destin face à ses projections et aux fléaux. Il en est ainsi, car ceux-ci ébranlent toujours l'humanité et contraignent à des agissements gouvernementaux et citoyens problématiques ; politiques, médecins et totalités citoyennes ignorant dans leur jaillissement spontané, tout de ce qu'ils puissent avoir de « singulier, d'accidentel, d'inattendu » (FOUCAULT, 1988, p. 24). Les épreuves épidémiologico-pandémiques ont toujours comme le rappela brutalement le Covid dix-neuf, à une humanité imbue d'elle-même, provoquées une psychose anarchique réelle laissant penser à une extinction de l'humanité entière.

Le Covid dix-neuf constitue avec le détachement un artefact de musée et un objet de réflexion, sans se réduire à un de ces objets : abstrait, exotérique, civilisationnel, d'esthétisme premier ou de la sacralité que l'on se contenterait de contempler pour s'évader, guérir de ses ennuis ou justifier une échelle des humanités. Il aura été un objet-sujet, un souci-problème, historique et d'archéologie du savoir, en imposant à l'humanité, convaincue d'être maîtresse et possesseure d'elle-même, la conscience de l'inéluctabilité des épidémies-pandémies. Albert Camus, fut en cela une figure originale objective de l'indispensabilité de la conscience mémorielle des humanités et aussi un patient hypothétique d'une épidémie-pandémie ; la peste (CAMUS, 1947, p. 15). Il en restitue d'ailleurs l'esprit phénoménologique à la conscience de la mémoire intemporelle de l'humanité sous l'étiquète d'une odyssée réfléchie objective dans son œuvre post-événemementielle : la *Peste*. Elle aura déstabilisée la philosophie théorico-pratique du serment de la pratique de *L'art de la médecine* hippocratique ; « régie par un principe fondamental, l'intérêt du malade » (HIPPOCRATE, 1999, p. 70), qui aura été confrontée à l'intemporelle finalité de l'essence aristotélicienne de *La politique* et conduisant à ré-évaluer le cosmopolitisme de l'humanisme du *Projet de paix perpétuelle* kantien à partir de sa province européenne, précisément « d'Oran », alors « ville ordinaire » et « préfecture française de la côte algérienne » (CAMUS, 1947, p. 11), à une certaine ère de sa trajectoire. L'homme-penseur de ce temps et de cette époque, ne puit, devant la misère de la fragilité de la condition humaine,

s'interdire, dans une décisive motricité déchirante, de crier son désespoir de citoyen-penseur en ces termes : « Personne ne sera jamais libre tant qu'il y aura des fléaux » (CAMUS, 1947, p. 50). Il le fit pour l'avenir de l'humanité non idéologiquement univoque, mais pour celle des innombrables mélanges, sachant que le destin de celle-ci se jouait dans celle de son humanité subjectivée. Il le fit pour interroger les responsables de la philosophie de l'action collective organisée de premières instances ; politiques, hyppocratiques et administratives de son État et de la constellation politique de la galaxie des continents du globe terrestre, car il existe dans « toute révolte contre le sens, un appel de sens » (VERGELY, 2001, p. 223). Le Covid dix-neuf, pour toute l'humanité, fut une pathologie d'une telle typologie, s'inscrivant dans le coffret de pandores de ces gripes, pestes et autres pathologies émergentes ou re-émergentes nationales, attestant de ce qu'au-delà de la tentation de nationalisation politique des humanités ; « la santé ne devient une fin que dans l'épreuve de la maladie » (HANS, 2012, p. 49). À cet effet, même avec les lésions temporelles, les traumatismes cosmopolitiques absous ou ultimes ensemencés par cette pathologie émergente phénoménallement virale, de quintessence zoonose virale provoquée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2, firent indéniablement d'elle, un souci-problème pour gouvernés et gouvernants ; à l'échelle des États et du monde. L'effroi suscité et le refus de la résignation qu'il imposa et chercha à inoculer, restèrent consécutif aux inédites, inévues et in-entendues peintures hypnotisantes de ses primaires accidentelles victimes. Elles gisaient d'abord non en Europe ; comme si craignant les atouts de celle-ci en matière de riposte épidémiologique, mais en Chine ; espace géographique de son irruption et à travers l'ensemble des États de la cité terrestre, sans principe de sensations, de nutritions et de mouvements. Le droit à la vie, tant sacré depuis l'aube moderne des consciences morales et éthiques conscientes avec leurs pléthoriques rejetons ; chartes et déclarations, codes d'éthiques, de déontologies et autres ; nationaux, sous régionaux, continentaux et internationaux, devinrent un lexique inaudible. Il n'y aurait et il ne peut exister, a-t-on observer avec véhémence un tel droit que pour un vivant vivant, fusse le juge, quand bien même le cœur de la vie se trouva universellement en crise. Il fut peur non parce qu'il tua plus que ses devanciers ( la grippe alors indexée de « porcine » ou H1N1 en deux mille-neuf et sa variante le virus H5N1, et en deux

mille-trois le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)). Mais parce qu'il tua de manière froide et barbare, sans compassions ni remords, sans respect de la vie, des droits de l'homme ou humains, des honneurs dus au morts. Il fut peur non à cause du nombre de ses victimes mais suivant sa portée géographique, son mépris de l'intangibilité des limites territoriales. Il fut peur parce qu'il constitua cette pathologie ou des voisins constatèrent l'extinction d'un des leurs, par la puanteur de son être physique inerte en putréfaction. Il banalisa la vie, la mort et la dignité même des vivants et des dépouilles, en révélant comment l'homme en vient à refuser de percevoir la mort telle ; « une limite absolue » (SAVADOGO, 2025, p. 14), à voir en elle « la grande analyste » ; celle à laquelle « la maladie et la vie disent leur vérité », surtout que : « la nuit vivante se dissipe à la clarté de la mort » (FOUCAULT, 1988, pp. 147-149). Aussi l'homme de la quotidienneté et tout politique dit-on, fait communément pour la mort ou pour la vie, qui semblait, au regard de l'évolution foudroyante du génie médicale, et qui ne pouvait plus être angoissée par la mort que par sa pauvreté, réalisa avec cette pathologie qu'il vivait dans l'illusion de la puissance de la domestication de l'angoisse de la mort, d'autant plus qu'avec elle l'on est passé de « la mort apprivoisée à la mort ensauvagée » (VERGELY, 2001, p. 25). Ils constatèrent dans l'angoisse, que même avec les progrès phénoménaux de la médecine, la mort foudroyante sans discernement, engendre perte de tout sens, ruse avec les fortunes et les infortunes, dépénalise le chaos et légitime tout archétype de déviance et d'atteinte. La violence meurtrière de celle-ci et l'obstruction de l'aptitude à la réflexion, laissèrent insinuer aux esprits incultes de l'histoire universelle, qu'il était un type d'épreuve non inhérente à la civilisation humaine. Ils revinrent au réel, en découvrant, avec l'impossibilité immédiate de la politique médicale quotidienne de dissocier le principe et la cause d'une telle pathologie, et surtout avec les irrationalités premières de ses symptômes. Ils comprirent que contrairement à leurs illusions ; « la mort si longtemps refoulée est revenue demander au vivant de prendre conscience de son inéluctabilité et de son mystère » (MORIN, 2011, p. 295). Cela fut d'autant indéniable que pour l'humanité présente, même du haut de son orgueil, elle semble n'avoir pas cessé d'être certes ; « un phénomène journalistique que le chroniqueur relate », « un incident que le médecin légiste constate », « un phénomène universel que le biologiste analyse », et

surtout « la mort est par excellence d'ordre extraordinaire ». (JANKÉLÉVITCH, 1977, p. 7), c'est-à-dire surnaturelle. Le monde réalisa nonobstant la haute estime de soi de son intelligentsia médicale, qu'il ne possède pas d'acquis imparables définitifs face à des pathologies foudroyantes, que la réémergence de celles-ci n'est pas une fatalité historique. Elles traduisent l'histoire de la continuité-discontinuité de l'humanité à travers ses générations qui ne cessent de se succéder, et de demeurer susceptible d'être instruite par le passé, que le présent rend présent. Et donc même si une telle histoire ; suivant l'irréversibilité temporelle ne peut être une recueil de prophéties, d'évènements similaires à fort impact physico-chimique, elle peut toujours entraîner à toute époque et dans tout État ; une effraction du réel, une paralysie systémique des artisans du serment d'Hippocrate, un mimétisme méthodologique de gouvernance, une incrimination des humanismes ; ordinaires, séculières, laïques, sanitaires et politiques, une banalisation des incivilités inhabituelles, une légitimation de la propagande d'assagissement, un devoir d'élaboration de politique de l'aliénation collective. Il ne s'agit pas là cependant d'attitudes déviantes propres au seul humain hegelien de l'état de l'immédiateté ou à celui des enfants sauvages malsoniens. Ils s'agit d'attitudes humaines jalonnant toute l'histoire humaine, malgré les disparités naturelles et artificielles ; biologiques, géographiques, historiques et celles liées aux valeurs. En effet, dans le cours de l'histoire universelle, il est évident que des humanités situées en dehors de l'histoire de l'ère consciente des sciences, des arts, de la technique et de la culture, et des religions non abrahamiques et des spiritualités de réalisation de soi, furent confrontées dans leurs ignorances épistémologiques et épidémiologiques à des pathologies de portée extinctive de masses. L'ensemble des humanités premières de la pré-histoire de l'humanité de la conscience de l'humanité et de son histoire, inaugurant la conscience inconsciente épistémologique de l'humanité y furent confrontées et durent y faire face avec leurs moyens méthodologiques et cognitifs, pour souligner la responsabilité de protection de la vie contre toute menace et de la création des conditions d'épanouissement de celle-ci. Il sied dans cette dynamique de reconnaître que la constellation humaine européenne, occidentale et anglo-saxonne, même si elle n'inaugure pas l'histoire de ce type de confrontation, suivant sa propre histoire, peut se targuer d'être, mieux que toute autre,

celle qui inaugure objectivement la conscience politique nationale d'un tel phénomène et la nature de la réaction épidémiologique organisée contre lui. En d'autres termes, ce n'est pas être un de ses inconditionnels illuminés encore moins un de ses détracteurs fanatiques constraint par les vertus de la neutralité et de l'impartialité scientifique, que de souligner, que suivant l'apport des grands acteurs pas uniquement hegeliens de l'histoire universelle de l'homme face à lui-même et aux défis, elle fut la première ; la mieux consciente, mature et outillée, ayant appris à conduire une riposte politico-hippocratique empreinte d'expériences et de dignité étatique face à de telles attitudes en liaisons avec des épidémie-pandémies. Il n'existe pas pour l'homme conscient de sa dette biologique, psychologique et épistémologique, de commencement dans l'absolu, convaincu volontairement ou accidentellement de ce que l'histoire et les expériences instruisent. Les responsables gouvernementaux des États de cette constellation, ont souvenance et firent en sorte que le monde ait souvenance des ravages des gripes, pestes et autres sur leur continent, avec ; « ces enterrements où il ne se prononce plus aucune parole et où il ne s'exécute plus aucun geste » (VERGELY, 2001, p. 20). Ils ne prédisposent pas à la complaisance, mais à la fermeté, non dogmatique, mais éclairée. Les nombreuses archives de différentes natures constituées et dont-ils disposent, parlent et ne manquent de les instruire entre autres des sens, traces et stigmates d'une grippe jaillissante au Sud de leur sphère géographique en mille cinq cent cinquante-sept et en mille cinq cent quatre-vingt sous la dénomination de fièvre catarrhale. Ils ont souvenance et firent aussi en sorte que le reste du monde n'ignore que leurs devanciers connurent des hécatombes provoquées entre autres par cette peste en cinq cent quarante-deux sous le règne de l'empereur justinien. Celle-ci aura sévit, s'éclipsa et re-émergea au huitième siècle de l'ère chrétienne, puis se serait évaporée, suivie d'une longue hibernation épidémiologique. Elle, après cette longue somnolence, réapparut à l'ère médiévale, précisément en mille trois cent quarante-sept. Elle, s'étant incrustée dans les artères des États européens en mille trois cent cinquante-deux et en mille trois cent cinquante-trois, s'immortalisera dans la conscience collective historique sous les sombres qualificatifs ; de pestilence, de mort noire, de peste noire. Elle aura engendré un corpus linguistique à tous les strates des acteurs de l'action collective ; politiques, scientifiques

et totalités indivisibles. Les récidives de telles confrontations furent que la lexicologie liée à ces pathologies ne fit que se dynamiser ; au dix-neuvième siècle le lexique médical trouve improductif le terme de fièvre catarrhale, par rapport à celui d'influenza, et en mille huit cent quatre-vingt, tous deux se retrouvèrent désuets pour le monde médical qui réintroduit le terme de grippe comme mieux adapté. Aussi en juillet mille neuf cent dix-huit avec la grippe espagnole, le terme de grippe devient dès lors un terme générique employé par la médecine de classification des espèces de pathologies, pour établir une parenté de consanguinité entre des pathologies par la similitudes des signes et des symptômes, car toute pathologie se « présente à l'observateur selon des symptômes et des signes » (FOUCAULT, 1988, p. 89). C'est dire que l'humanité paradoxale du refus de la mort des dieux et de Dieu, de la technoscience et de l'intelligence artificielle, du transhumanisme et de la modélisation, de l'ingénierie génétique et de l'imagerie médicale ...n'est pas la première à subir un similaire fléau. Mieux, si elle consent par modestie à se laisser acculturer par le passé, elle gagnerait à savoir qu'une riposte épidémiologique politique gouvernementale dans un État conscient de son historicité, même constraint en entame par une réaction épidermique, ne peut jamais prétendre à une efficacité, en y demeurant. Elle peut devoir énormément à « une conscience historique et géographique de la maladie » (FOUCAULT, 1988, p. 21) chez elle et dans l'histoire, à l'histoire des expériences concrètes des humanités antérieures, à celle d'une confrontation des logiques narratives épistémologiques sur une pathologies dont la rationalité reste à cerner et à établir, à la querelle de légitimation de tout type de réactions citoyennes et gouvernementales. Tout gouvernement raisonnable de tout État, dans sa réaction politique hippocratique d'envergure nationale aux séismes extra-nationales, ne saurait ignorer ou ruser avec ces prolégomènes.

Ainsi, cet aperçu fugitif de la conscience historico-épidémiologique inconsciente et consciente grippale, de la peste et des ripostes de cette constellation, est illustratif de ce que cette partie de l'humanité, contrairement à l'ensemble des humanités historiques pré-européennes, fut celle qui pour la première fois s'auto-détermina à ne pas abdiquer au fatalisme et aux mythologies des représailles divines milésiennes ou ancestrales, face à ces pathologies émergentes-re-émergentes. Elle se veut l'hémisphère du monde ou la conscience politique

systématisée de la bataille contre les pathologies à grands risques émergent, se fortifient et restent en état d'éveil. Un tel patrimoine explique et justifie que cette constellation face au Covid dix-neuf ait systématiquement réagie immédiatement en interdisant tout déferlement dans son espace géographique aux autres États. Cette réaction naturellement cynique, traduit politiquement et médicalement, une disposition préventive et non d'indifférence. Elle ne pouvait que s'imposer lorsque le hasard non glorieux fit d'elle, à une certaine époque ; l'épicentre du malheur de l'humanité et de l'histoire positiviste des progrès de la médecine positiviste et du sursaut politique, en définitif du politico-hippocratique universelle. Un tel statut loin d'être un compliment flatteur, témoigne de ce qu'elle aura tant tiré des sagesses spéculativo-concrètes de son intime histoire liée à ses défis, qu'elle a conscience du poids de la responsabilité qui est la sienne. Elle se veut la première dont les données bio-bibliographiques de ses acteurs et pionniers des exploits historiques, très souvent dans la défiance et la persécution, dans les domaines de la recherche du vecteur pathogène, de la découverte et de l'élaboration de vaccin anti-épidémico-pandémique, attestent de sa prédominance dans l'acropole des nobles esprits de l'histoire de l'art médical : Alexandre Yersin (la Peste), John Snow, Filippo Pacini et Robert Koch (le Choléra), Louis Pasteur (la Rage), Edward Jenner (la Variole), Max Theiler (la Fièvre jaune), Alphonse Laveran et Ronald Ross (le Paludisme), Gaston Muraz (la Maladie du sommeil), Jonas Salk, Mikhaïl Tchoumakov, Pierre Lepine et Albert Bruce Sabin (la Poliomyélite), Ambroise Paré, Georg Hieronymus Welsch, Carl Asmund Rudolphi, Aleksei Fedchenko, Patrick Manson et Dyneshvar Atmaran Turkhud (le Ver de guinée), Abu Bakr Mohammad Ibn Zakariya al-Razi, Thomas Sydenham, Francis Home, Henry Koplik, John Fleetezelle Anderson, Joseph Goldberger et John Enders (la Rougeole), Gerhard Armauer Hansen (la Lèpre), Richard Shope, Patrick Laidlaw, Christopher Andrewes, Wandell Stanley, Wilson Smith, Alice Miles Woodruff, Ernest William Goodpasture, Thomas Francis, Frank Macfarlane Burnet, Jean Lindenmann (la Grippe), Jean Antoine Villemin, Albert Calmette et Camille Guérin (la Tuberculose), Françoise Barré Sinoussi, Harald Zur Hausen et Luc Montagnier (le VIH), Michael Houghton, Harvey Alter et Charles Rice (l'Hépatite), Philippe Després, Frédéric Tangy, Julie Ledgerwood, Scott Weaver (le Chikungunya), Ngoy Mushola,

Peter Piot, Jean-Jacques Muyembe, Firmin Krubwa, Gilbert Raffier, Jean-François Ruppol et Jacques Courteille (l'Ebola)...Il s'agit-là, en majeure partie, d'intelligences d'horizons multiples et des divers ordres de la médecine hypocrate de cette constellation ; généralistes, pharmaciens, virologues, infectiologues, pneumologues et autres. Ils travaillèrent sous l'impulsion probable des injonctions de leur constellation politique. Mais ayant concouru à triompher d'un fléau, ils ne pouvaient à leur époque et aujourd'hui, que faire la fierté et la grandeur de cette conscience de la lutte organisée contre les pathologies. Les politiques de cette constellation, ne sont pas aussi sans dignité. Ils se sont retrouvés, bien que n'étant pas des astres de l'art médical, contraints à penser une politique médicale nationale, créant les conditions d'exercice d'une médecine de guerre et de préservation de leurs masses citoyennes. Ils furent dès lors du gouvernement, non une instance supra-étatique, mais une formation politique dirigeante responsable d'une organisation du sacré de l'État. Ils enseignèrent qu'au-delà de la confrontation entre les différentes formations politiques, pour la conquête et la gestion du pouvoir et non sa confiscation, une éventualité toujours d'actualité, qu'en de telle circonstance, seule l'abnégation et le sens de l'homme dépositaire de l'ordre public des deux mondes, leurs permirent de surmonter leurs orgueils respectifs. C'est de là que s'amarre le dynamisme et la préséance de instances, institutions, centres de recherches, firmes pharmaceutiques et autres de cette constellation politique. Elle se veut donc la mieux avertie pour sonner le tocsin, pour souligner que les pathologies d'une telle réputation funeste, trouvent toujours l'humanité dirigeante et dirigée : dépourvues. En cela elle peut devenir raisonnablement *l'Émile* politico-médicale du reste du monde dans cette problématique, ayant inventé la diplomatie de l'ingérence politico-médicale et l'obligation d'assistance. En cela elle peut se targuer d'avoir aidé d'autres États à se doter de compétences, de structures, de centres à même de réagir contre d'éventuelles pathologies. Elle aura pendant longtemps et aujourd'hui encore, honoré l'homme, sa politique et sa science. Elle ne pouvait qu'être confrontée à la tentation de développer un eurocentrisme pour protéger ses acquis et conserver le devant de la scène dans un monde du mercantilisme de marché impitoyable. Aussi pendant longtemps, elle tira profit de tels acquis et des vertus de cette co-responsabilité politique, pour elle-même

et pour le reste des autres hémisphères du monde. Ainsi une telle constellation ne peut supporter d'être reléguée à la périphérie de la coordination de la réaction contre toute pathologie mondialisée et surtout contre le Covid dix-neuf. Cette pathologie, contrairement aux deux déjà évoquées ; hautement homicidaire, fit par conséquent répertoriée à ce stade de l'histoire de l'humanité, et surtout à la lumière des expériences et données de la médecine de cette constellation, comme l'ultime même d'une « immense famille de virus à ARN (acide ribonucléique) (SANSONETTI, 2020, p. 38). En d'autres termes, le champ rationalisé de la pathologie se traduisit par l'appropriation de « sa classe, son genre et son espèce » (FOUCAULT, 1988, p. 7). La singularité de ce dernier né, plus que celles ayant émergée avant elle, serait qu'elle semblait s'auto-satisfaire de semer même dans cette constellation ; l'anarchie, de défier l'intelligibilité médicale et l'estime de soi du politique, d'évaluer l'effectivité de la socialisation à la citoyenneté du citoyen. Même fort éloigné de l'atmosphère spirituel de la grippe espagnole ou de la peste noire, il suscita succinctement, approximativement comme celles-ci ; une épreuve de santé étatique et supra-étatique, fièvres, expectorations, dyspnées, céphalées, frissons, nausées et vomissements, congestions nasales et conjonctivales, diarrhées, hémoptysie, rougeurs, une respiration brève et pénible, râles, complications pulmonaires et autres. C'est donc toujours la conscience historique de l'observation non épidermique ou hégémonique d'un phénomène épidémiologique, qui convainc que « le seul observateur normatif, c'est la totalité des observateurs » (FOUCAULT, 1988, p. 102). Cette conviction autorise chronologiquement, la transcription d'une telle phraséologie technique plus hippocratique que politique, dans la philologie des humanités à insinuer que ces trois dernières décennies, le monde du point de vue des pathologies publiques émergentes-reémergentes fut ébranlé d'abord par le SARS, ensuite par la peste porcine et pour clore ; le Covid dix-neuf. Un tel paysage d'impuissance et d'affolement, horrifiant et hypnotisant, observable alors en plein espace de mobilité de masses, dans l'État à la plus pléthorique démographie de l'histoire humaine à ce stade de son acmée, dans l'indifférence des usagers ou la crainte des représailles ou des contaminations, ne pouvait que susciter partout et surtout en Europe au regard de sa propre expérience, et de la part de tout gouvernement et des gouvernés que ; crainte, enfermement sur soi, indignation.

Le Covid dix-neuf, par sa spontanéité, qui en fit « un indice de violence », « une métonymie de la douleur, de l'épreuve » (SAVADOGO, 2025, p. 11-13), surtout pour les totalités indivisibles, fit d'elles des camusiens, dans l'exhortation à l'action décisive pour la survie de la vie en crise. Elles actualisèrent la justesse du barrissement des sous strates ; physico-chimiques de l'architecture de l'être unidimensionnel camusien évoqué en entame de ce propos. Celui-ci, réanimé à la lumière de la psychose et des scarifications psycho-cognitives cosmopolitiques inséminées alors par le fléau, souligne que toute politique nationale d'urgence médicale, ne peut manquer de dresser l'être et la vérité d'une méthodologie politique gouvernementale singulière, contre l'histoire universelle de l'être et de la vérité de l'État dans sa dynamique inconsciente-consciente de perfectibilité. Tout État devint le théâtre d'une cristallisation entre revendications d'assistance médicale politique citoyennes et l'attachement du politique à l'obligation d'accomplissement du devoir de responsabilité gouvernementale.

## **2. L'agir épidémiologique problématisant l'être et la vérité étatique**

Le Covid dix-neuf aura suscité ; désarroi, anxiété, crainte et désobéissance citoyenne, mais aussi errements, abus, instrumentalisations et autoritarismes gouvernementaux ; qu'ils soient prétendument, fondamentalement libéraux ou autocrates. Les extrêmes de ces activismes antagonistes qui furent la défiance citoyenne et la fermeté gouvernementale, s'universalisèrent, sous la furie indiscriminée de cette pathologie immaculée du sceau d'une létalité méprisante. Telles auront été comme des tares génétiques, les attitudes réflexes et rationnelles, des totalités indivisibles et des gouvernants à l'intérieur des États. Il a semblé pour l'agir politique, exister plus de gouvernance vertueuse à obscurcir les lanternes citoyennes au sens de la réalité et de l'histoire de l'État et à celles de l'action gouvernementale, que de laisser entrevoir au tribunal a-politique, au criticisme citoyen qu'il fut question pour les gouvernants, d'enjeux de pouvoirs, sachant mieux que la conscience citoyenne naïve qu'il existe un abysse entre l'être et la vérité de l'État et l'être et la vérité de tout gouvernement.

Les totalités indivisibles dépourvues d'intelligences de consciences rassurantes par le Covid dix-neuf ne furent pas irritées par l'État, mais par les gouvernements des États. L'insensibilité de ceux-ci, pour des opinions rarement confrontées aux impondérables d'une politique médicale contre un fléau inhabituel, aurait été qu'ils estimèrent l'improductibilité d'un art médical applicable aux épidémie-pandémies indépendamment de son exclusif supervision par l'équivalent du Léviathan hobbesien. Et pour juste raison, il se veut plus soucieux de ; « veiller à l'emplacement des mines et des cimetières », à l'obtention « le plus souvent possible de l'incinération des cadavres au lieu de leur inhumation », à la surveillance du « commerce du pain, du vin, de la viande » (FOUCAULT, 1988, p. 25). Les contradictions et contrariétés de la perception ordinaire de la conscience médicale, se retrouvèrent par conséquent ainsi transcendées par l'exigence de l'imposition d'une conscience médicale nationale. Celle-ci ne pouvait qu'être contraignante et impopulaire, car restrictive et injonctive. Cette posture médicale radicale du politique s'interpréta comme un déni du dialogue-discussion du gouvernement. Il devient l'individu qui se heurte à un sens habituel, dont-il fut le garant dans un contexte habituel. C'est lui, qui saisissant l'inefficacité de cette médecine du quotidien, oblige l'individu qu'il avait socialisé à y croire jusque-là, à réagir de manière insensée, selon lui, pour se faire entendre. La totalité des individus revendicateurs, ne se retrouvèrent donc pas dans cette posture par pure inclinaison-affection pour l'anarchisme, par la détestation biologique de l'ordre étatique ou de l'impopularité du gouvernement. Ils s'y retrouvèrent par pur instinct citoyen de conservation de soi, bien qu'ignorant comme le politique, contrairement au praticien de l'art médical, qu'il existe « une nature « sauvage » de la maladie qui est à la fois sa nature vraie et son plus sage parcours » (FOUCAULT, 1988, p. 15). Une telle ignorance fit de tout politique, porteur d'une praxis médicale nationale un nihiliste du droit à une assistance médicale, du droit de résistance et de la protestation citoyenne. Les gouvernements, invoquant les dispositions-obligations constitutionnelles et institutionnelles étatiques, très souvent ignorées par la majorité muette de la totalité citoyenne, s'obstinèrent à ne pas concéder d'aptitude critique au sens platonicien, freudien et bachelardien, à cette totalité. Et pour cause, eux seuls savent comment penser, réinventer et réorienter le sens

politique de l'existence collective et celui de l'art médical, en temps ordinaire et extraordinaire comme le ferait le Prince machiavélien, le grand homme Hegelien ou l'individu historique weilien, « des figures de la singularité en politique » (SAVADOGO, 2017, p. 133). Cette non flexibilité, ce narcissisme réactionnaire, qui n'est pas accompagné dans l'immédiat d'une pédagogie informationnelle et communicative, ne fit qu'amplifier la réaction de ces prétendues incultes. Elles, agissantes certes in-organiquement, mais en toute légitimité, n'avaient d'autre dessein que d'interpeller ceux de cette communauté dont le devoir étatique constraint à y donner suite. Elles parvinrent donc dans leurs désarroi et non dans la désobéissance, à interrompre le sédentarisme oisif et très souvent outrancier des gouvernements. L'attitude de ces totalités, que l'on croit encore incapable de comprendre, que partout c'est toujours leur somnolence qui permet à la tyrannie de s'établir et de s'étatiser, ne fut pas une adhésion dogmatique à un incivismus citoyen digne de l'utopie anarchiste ; historiquement contre les contraintes cléricales et gouvernementales, les typologies d'autorités les plus contraignantes et répressives, destructrices de la liberté ontologique et de l'altruisme innée de l'homme, dont il serait existentiel de s'en désaliéner. Celles-ci conscientes de ce que le monde n'a pas encore enregistré d'État anarchiste, en fit un sursaut citoyen d'interpellation. Celui-ci, aussi paradoxal qu'il puisse paraître s'inscrivit dans l'optique étatique et par délégation gouvernementale inconsciente, de réalisation de l'ordre le plus satisfaisant et de contrainte du gouvernement à l'action raisonnable. Aussi, les responsables politiques dans tous les États, indigents alors de toute intelligence politique et médicale rationnelles pré-existantes, crurent à un épiphénomène citoyen. Mais avec l'exacerbation de cette attitude citoyenne non défiant mais de légitime sollicitation d'assistance étatique, tous finirent par cerner la gravité du péril qui se mettait en travers, non pas de tel État ou constellation d'États, de tel gouvernement ou groupe de gouvernements, mais de l'humanité dans sa totalité égocentrique politiquement et non humainement. Les totalités indivisibles furent donc celles qui contraignirent les gouvernants à rompre le sommeil léthargique dans lequel ils se trouvaient. Elles refusèrent d'attendre avec résignation fataliste que la mort, qui vient une fois de plus de cesser d'être « une affaire privée, intime et solitaire » (LE COZ, 2006, p. 38) pour devenir publique, ne vienne retirer sans

sommation la vie précieuse. Le sens du droit à l'existence et sa défense, celui de l'exigence de cette conscience médicale nationale ; tous en crise, furent re-enseigner aux gouvernements, par la figure de la conscience médicale et de la justice sociale innée. Elles rappelèrent que les fondements mêmes du sens de l'être et de la vérité de l'État, ne peuvent pas constituer des monopoles des seuls gouvernements. Ils impliqueront toujours une co-responsabilité, non une autodestruction d'un État, mais une lutte commune pour cerner la conscience de la maladie, définir l'attitude citoyenne adéquate, le type d'assistance médicale idoine et légitimer la responsabilité gouvernementale.

C'est donc suivant ce principe d'une responsabilité collective dans l'action étatique, que celles-ci ; bien que séquestrées et traumatisées par la pathologie telles des damnées à une exécution, attendant dans un labyrinthe de pilonne d'extinction brutale de la vie, ne purent que s'acharner sur les gouvernements. Elles les placèrent tous dans la posture où il était attendu d'eux qu'ils ne puissent se soustraire de leurs obligations, tant revendiquées, martelées et imposées, lorsqu'il est question de réprimer des protestations citoyennes ou de rappeler à l'ordre, en absence de défis de cette virulence. Cependant contre leurs attentes légitimes, submergés à leur tour par la peur non pas de la pathologie, mais de l'interruption d'un mandant, ils invoquèrent la nuageuse raison d'État et basculèrent tous dans l'autoritarisme. Tous séquestrèrent les libres arbitres rhétoriques de leurs totalités citoyennes globales. Tous focalisèrent leur espérance sur des sérum en phase expérimentale faute de la disponibilité de protocoles hippocratiques de soins et de prises en charge thérapeutiques ou palliatifs, préexistants et homologués. Tous susciterent des poussées d'ires et des instabilités particulières en amplifiant la psychose, après avoir intentionnellement contribué à étourdir la totalité citoyenne, qui a immédiatement succombée à l'anarchisme. Tous œuvrèrent à s'attribuer une personnalité napoléonienne ; en assimilant le Covid dix-neuf et la guerre ; deux réalités pourtant dissemblables, nonobstant leurs rhétoriques apocalyptiques. Tous créèrent les atmosphères d'irruption et d'imposition d'une typologie d'hystérie collective, substituée à la palabre citoyenne constructive. Tous en postant des sentinelles armées à leurs limites géographiques, devinrent des gouvernements nationalistes, encourageant l'auto-

isolationnisme et l'enfermement sur soi. Ainsi s'y engouffrant, d'illustres pourfendeurs du nationalisme ; surtout de celui de la politique domestique ; lequel demeure toujours un spectre pour l'auto-détermination et la cohésion de tout État, dont il s'évertue toujours à déstabiliser « l'existence morale » et demeure « un obstacle historique à la collaboration sociale » dans les « États multinationaux, les empires constitués de nation dirigeante et de communautés subordonnées » (WEIL, 1966, p. 181) et qui doit exhorter tout gouvernement de tout État à garantir le droit, la moralité et surtout l'universalité raisonnable, se retrouveront à s'accommoder avec la froideur meurtrière de l'épidémie-pandémie, à glorifier l'État-nation, dans un monde post-État-nation. Ils furent paradoxalement de cette antiquité funeste toujours cyclonique, le paradoxe unique cadre légitimé de mobilisation collective citoyenne, de manipulation de la psychologie des grands ensembles, de protection de vocations et surtout de fabrique de « bouteilles d'oxygène médical » (PERONNE, 2020, p. 131). Tous portèrent préjudice à l'esprit critique, aux libertés personnelles et publiques, à la libre mobilité des personnes et des propriétés. Tous succombèrent à la perte du fondement et de l'équité du droit et de la justice. Tous rivalisèrent dans la fabrique de la peur ; avec des vocabulaires, des photographies et surtout avec des mathématiques, tout en sachant que « la raison n'est pas dans la théorie mathématique des probabilités », mais dans les conditions pouvant la rendre applicable (FOUCAULT, 1988, p. 63). Tous cédèrent à l'expansionnisme de leurs prérogatives et abus, prenant la liberté d'imposer à une totalité adulte une philosophie existentialiste : qui recevoir, quoi acheter, comment se distraire, comment satisfaire les pulsions libidinales, quand parler, comment se laisser infantiliser, comment se tenir, comment se laisser interdire l'extériorisation de son insatisfaction. Tous asphyxièrent toute protestation depuis ses germes, culpabilisèrent pour non obéissance, sanctionnèrent pour scepticisme, congratulèrent pour docilité sous contrainte. Tous s'érigèrent en monarques tyranniques, déifièrent le gouvernement et non l'État, tournèrent en dérision le criticisme interne et international, a-politique. Tous imposèrent l'idée que le gouvernement ne saurait être le pseudo clone de l'État satisfait de son bon sens naïf, censé être la raison non dégénérable, mais perpétuellement perfectible. Tous confirmèrent qu'ils agissaient pour le maintien du mandat de leurs formation

(s) ou coalition (s) politique (s) et par extension de la communauté politique d'un État. Tous montrèrent que l'État ne peut être et être en acte sans un gouvernement et une administration qui lui soit aliénée. Et l'on peut, tel un néo-partisan illuminé de Bakounine et des anarchistes, nier dans une diatribe utopique l'existence de l'État et être pourtant incapable de récuser que par le gouvernement, le recouvreur des recettes fiscales, le conseil restreint de sécurité nationale de guerre et le décret de mobilisation nationale, existent pour réinitialiser les raisons sceptiques sous l'emprise d'illusionnistes. Tous demeurèrent intransigeant sur le fait que si le panthéisme de l'État se qualifie de virtuel, c'est bien le gouvernement, son rejeton mandaté, qui concrètement incarne, exerce et assume au quotidien, de manière diffuse et ouverte, l'autorité politique dans son rigorisme, pour le peuple et son sacré. Tous montrèrent par-delà l'autorité de la loi et l'obligation de l'administration, que prévaudra toujours une primauté théorique du gouvernement, l'unique philologue de l'État en politique domestique et extra-domestique. Telle aura été paradoxalement les implications de l'imposition ; et aux totalités indivisibles et aux cosmos hypocratiques de l'art médical national d'urgence gouvernementale, qui dans tout État conduit à problématiser l'être et la vérité de l'État, surtout qu'il conduit le gouvernement à imposer une politique de restriction et d'injonctions à l'administration ; qui dans tout État constitue l'exécutrice et l'organe de la rationalité technique. Cela fit d'autant plausible que dans l'imaginaire a-politique de la société, l'administration uniquement et aucunement le gouvernement, constitue l'État et le représente. En effet, c'est elle que celle-ci fréquente quotidiennement, voit agir et garantir les services et l'application de la législation, et surtout derrière l'usage multiforme de la violence calculée. Tous la condamnèrent à être incriminée, en restant sous son diktat ; non comme son géniteur, mais plutôt comme « le maître de la structure de l'administration » (WEIL, 1966, p. 149). Tous sous-entendirent conformément à l'inaffabilité de la dialectique de leur médecine de guerre, qu'elle ; incarnant la véritable intemporalité fonctionnelle de l'État, lorsqu'elle est livrée à son soi purement administratif, elle est susceptible, sous influence ou aux ordres d'autres acteurs, d'être un frein au dynamisme de la politique gouvernementale, d'inciter à la résistance citoyenne et donc d'interrompre l'existence d'une administration. Tous œuvrèrent à faire d'elle, suivant l'orientation de la

législation en vigueur et de l'organisation de leurs réactions ; plus politiques qu'hypocratiques, l'être qui permit d'absoudre les abus et dérives des gouvernements. Tous eurent satisfaction à éviter que ce vaste organisme ne songe qu'à son intime productivité, qu'il se laisse instruire par eux pour appréhender les ratées et les maux qu'il devait être apte à les conduire à intérieuriser. Tous refusèrent de s'octroyer le luxe du deuil de l'administration ; non-mécanique outil d'exécution, mais indispensable pour la délibération, la prise de décisions et leurs applications. Tous furent savoir à leur raison citoyenne agoraïque, que tout État, par l'intermédiaire de tout gouvernement et de l'administration, observe mathématiquement et non émotionnellement, ses penchants objectifs pour penser et se projeter. Tous œuvrèrent à ré-affirmer que la praxis politique politique peinera toujours à se renier dans son Être en soi, si non, jamais sciemment. Ils attestèrent que si le Covid dix-neuf confirma, suivant la politique médicale nationale, que ; « la paix, l'union, l'égalité sont ennemis des subtilités politiques » (ROUSSEAU, 1992, p. 133), il aura aussi démontré que la pratique politique interétatique n'a toujours pas d'addiction à la non-violence. C'est la violence sous tous ses personnages, que la politique ; « violence contre la violence », depuis l'aube de l'état civil ne cesse de prétendre vouloir et ambitionner concrétiser dans l'immédiateté mondaine des collectivités humaines et l'ensemble des institutions étatiques, et non gouvernementales. L'homme d'État ; figurine des inclinations et affections subjectivo-pragmatiques d'une totalité spécifique, se heurtera toujours à ses *alter ego* internes et surtout externes, dont la raison politique constructive-destructive réciproque ne peut jamais être présupposée et aux maux imprévisibles-prévisibles de son État et du monde. Ainsi, la pathologie, dans cette dynamique de cristallisation des antagonismes entre « les intérêts des puissants » et « la brutalité des opprimés » (WEIL, 1963, p. 120), ne fit que durcir entre gouvernements des États ; l'observation des fondamentaux de la saine compétitivité, de la dignité de l'humanisme et du progrès, des normes du libre-échange, de l'épanouissement, du droit et de la justice universelle. Il fit, sous prétexte de gouvernance vertueuse et donc de défense de la liberté et de valeurs universelles objectives, d'antagonismes de préservations des sphères de sécurité et d'influence. Les lamentations de l'homme-animal, ne parvint à infléchir la fougue triomphante non de l'État, mais du gouvernement non assujetti

à l'action contemplative. Ainsi, la politique intolérante et annexionniste du culte du progrès intolérante et de l'idolâtrie protectionniste d'un idéal existentiel, consacre aujourd'hui le totalitarisme des réseaux et des affinités ; suggérant l'exigence d'être inféodé à une totalité et non périphérique, pour exister, valoir, se prémunir d'une marginalisation, d'une frustration et d'une vassalisation. La lutte contre la pathologie, par conséquent ne puit contribuer nullement à abolir la détestation de l'iniquité et de l'inégalité des humanismes des gouvernements des États. Elle révéla que nul gouvernement conscient de l'exigence de la colonisation de l'espace vital par la politique en lien avec le libéralisme économique, ne peut faire le deuil d'une politique médicale nationale dominée par le mercantilisme, au seul détriment d'un humanisme naïf, fut-il cosmopolitique intemporelle.

Un tel nœud d'intériorisation de la globalité des agirs politiques durant la réaction contre cette pathologie, où l'on s'éteignait « au milieu de dispositifs techniques sans chaleur ni beauté » (LE COZ, 2006, p. 42), explique pourquoi, le monde hypnotisé par celui-ci, peina à cerner qu'il fut le spectateur actif certes, mais abusé d'une néo-régénérescence de la responsabilité éthique de l'art politique. À titre illustratif, tous les gouvernements du monde n'étaient pas inconscients de ce qu'elle fit son jaillissement en Chine ; dans la capitale du Hubei ; Wuhan. Tous savaient aussi que celle-ci après l'avoir apprivoisée et non sans questionnements, proscrit les mesures autoritaires locales, qui y avaient été mises en œuvre. Les organes écrits, audio-visuels et les plateformes numériques de traitement et de dissémination de l'information et de la communication, surtout ceux des productions hippocratiques, des citadelles occidentales dominantes, fit d'un non-sens les témoignages de redevabilité de l'exécutif chinois à son autre cubain, le vingt-huit février deux mille vingt. Ils devinrent inaudibles aussi sur l'état des investigations dans le domaine de sérum hors de leur constellation politique, bien que sachant qu'en un tel domaine, une équipe de chercheurs de la fédération de Russie, singulièrement ceux du laboratoire de l'Institut de quête sur les sérum de Saint-Pétersbourg, avait déjà à leur actif, mais en stade d'essais cliniques, cinq types de vaccin. Ils gardèrent le mutisme, bien que sachant que si le gouvernement chinois, stigmatisé dans l'ensemble de leurs narratifs fondé vraisemblablement sur des éléments de rhétorique idéologiques hybrides,

comme autoritaire et un orgue menacent la liberté universelle, il n'empêche que celui-ci ne s'est pas risqué à inoculer un sérum sans libre consentement et la quarantaine à sa totalité citoyenne. Et pourtant un tel extrémisme méthodologique politico-médical fut mise en œuvre sous leurs yeux, oreilles, raisons et plumes, par certains de leurs propres gouvernements détracteurs de la Chine, où l'on s'avisa même d'imposer l'enfilement obligatoire du cache nez-buccal lors des pratiques libidinales (PERONNE, 2020, p. 12). Et ils furent nombreux ces exécutifs politiques, ayant grâce à des ordonnances et décrets pris la précaution de s'exempter de toute mise en accusation post-événementielle, pour les dommages éventuels inéluctables liés aux vaccins expérimentaux. Ils refusèrent d'assumer la responsabilité d'une politique médicale nationale, d'un vaccin en phase procédurale et expérimentale, tout en contraignant leurs citoyens à se faire vacciner, sous peine de s'exclure de la totalité sociale et de perdre toute licence de vaquer aux activités acquisitives, productives et évasives. Un tel gouvernement sans ambiguïté fit montrer d'un cynisme politico-médical, en élevant sa totalité indivisible au statut de cobaye. Il s'agit-là de gouvernants ayant confisqué, par des dispositions prétendument constitutionnelles et institutionnelles ; "état d'urgence", "loi martiale", "couvre-feu", "état d'exception" et bien d'autres, le droit légitime du citoyen à faire valoir son droit de libre consentement. Cela fit d'autant gravissime, qu'ils n'ignoraient nullement qu'avec cette sémantique de circonstance exceptionnelle, ils imposaient l'autoritarisme de l'arbitraire gouvernemental légalisé, un archétype de l'autocratie fondé sur l'usage modélisé de la violence, dans un État formellement qualifié par eux-mêmes d'État de droit. Il s'agit ici de pourfendeurs de leur semblable en Chine, qui en sous-entendant qu'ils se démarquent de celui-ci en ce qu'ils incarnent et défendent les libertés fondamentales, s'avérèrent par cet acte, plus nihilistes de ces libertés, plus dangereux par leur autoritarisme. C'est un constitutionnalisme gouvernemental cynique, car l'exécutif qui s'insurge contre l'incivilité concitoyenne choisissant le rejet de l'inoculation du sérum, fait montrer d'une duplicité autoritaire. Il sous-entend que l'enjeu médical de toute politique vaccinale visant en temps ordinaire à soigner ou à prévenir suivant l'éthique et la déontologie du corps médical, s'éclipse pour celui politique de la licence hippocratique, consistant à sauver l'économie, à maintenir la totalité citoyenne sous cette dictature non obscurantiste et à

sauvegarder l'élite gouvernementale. Tout tribunal sous un tel type de gouvernement dans tout État, reste toujours susceptible d'apparaître pernicieusement comme ; « le conservateur des lois et du pouvoir législatif » (ROUSSEAU, 1992, p. 151) du gouvernement et non de l'État. C'est le triomphe de cette subversion et de cette aliénation des lois et des institutions, par des lois et des institutions, qui les autorisent à prétendre aujourd'hui, s'être retrouvé contraint, parce qu'il fallait agir expressément, à des agissements unilatérales draconiennes, suivant le bien politique ; sacré caractéristique de leur collectivité. Ils sont innocents. Ils ont la conscience apaisée. Ils firent leur devoir. L'urgence, les lois, les institutions et les administrations seules, doivent répondre de toutes les incriminations, de toutes les dérives et abus. Eux tous, dans tous les États, se retrouvèrent avec une administration sous leur autoritarisme, responsable d'une responsabilité sociale, d'une œuvre non simpliste d'organisation du bien indivisible de la totalité citoyenne. Cela est juste, mais leur responsabilité demeure imprescriptible surtout qu'ils demeurent ceux qui ont fait l'option entre d'autres options, de réduire la praxis politique, à leurs autarciques visions, devenant celles donnant une raison ultime à celles de l'État. Cette attitude totalitaire gouvernementale en politique médicale nationale interne et externe explique pourquoi le sacré politique du politique dut se confronter aux enseignements de l'évidence cartésienne. Tout gouvernement dans cette dynamique fut contraint de constater nonobstant les formes de son impérialisme médical, comment cette pathologie parvint *a priori* à fédérer et légitimer des torrents d'affections-inclinations humaines raisonnables mais naïves des totalités indivisibles non gouvernementales, mais étatiques subjectives de la collectivité humaine universelle objective vis-à-vis de l'une de leur composante subjective en Chine. La traduction de cet humanisme a-politique du tréfond humain engendra un humanisme politique. Il le fit en imposant l'activation, à tous les gouvernants des États du monde, un devoir de solidarité et de coopération pacifique. L'ambition noble visait à conduire le corps universel des serviteurs non transcendantaux de l'être de l'État et de sa vérité, exhorté par la conscience altruiste de leurs masses citoyennes des casernes, à privilégier l'obligation de compassion et d'entraide, par-delà leurs querelles traditionnelles liées aux impératifs hypothétoco-catégoriques plus gouvernementaux qu'étatiques. Hélas leurs interlocuteurs persistèrent dans

la surdité et la myopie estimant que cette exhortation à mettre en sourdine l'atmosphère d'hostilité intergouvernemental, émise par l'intelligence sociale non mature car non assermentée, constitue la preuve qu'elle demeure irrémédiablement sans intelligence à cerner les enjeux politiques. Quelles aient été sidérées, indignées, méfiantes et défiantes par les politiques d'humanismes fluctuants, par l'humanisme de l'humanisme et de la philanthropie gouvernementale, montre son incomptence à comprendre, que l'ignominie à leurs yeux sans lumières des lumières consacrées, de politiques d'humanismes sélectifs, à peine non ostentatoires, traduisent qu'elles ignorent que celles-ci ne peuvent être évaluées indépendamment de toute liaison avec le bien égoïste constitutionnel-institutionnel de tout État. Tout gouvernement ne fit donc pas mystère de sa détermination à inférioriser la conscience politique sociale de l'homme de la quotidienneté. Il ne perçut aucune indignité à s'efforcer à imposer sa conviction, que toute conscience commune humaine constamment cloisonnée dans la jouissance d'une oisiveté citoyenne dogmatique, se doit d'être toujours conditionnée à ne jamais découvrir la finalité du rigorisme gouvernemental, l'éloge que le gouvernement-État laisse infuser de son intime raison, même dans des circonstances tragiques existentielles exceptionnelles. Celle-ci ne doit découvrir, que la loi et les restrictions, prétendument impersonnelles, restent très souvent l'expression juridique des finalités politiques non d'un État, mais d'un gouvernement. Celui-ci, à l'ombre d'une idéologie et d'une contrainte légalisée, dont-il a en principe le monopole, peut contraindre à œuvrer à la réalisation de sa volonté et de ses buts, comme l'imposa sévèrement le Covid dix-neuf. Un tel gouvernement, se faisant, s'irrite en entendant dire, que c'est surtout dans des États, non platonicien ou machiavélien, mais hegelien, montesquieien, habermassien et rawlsien que l'on constata que malgré l'apport des partis politiques, des contre-pouvoirs, des associations d'intérêts, de la primauté reconnue et accordée au gouvernement dans la pensée, l'action et l'organisation de la discussion politique, que l'on vit des gouvernements faire montre d'autoritarisme surréaliste. Le scepticisme n'est plus de mise ; l'autoritarisme ne peut donc plus se penser comme une attitude intrinsèque à un gouvernement d'un État spécifique. Il constitue une alternative pour tout gouvernement dans tout État, une bifurcation ; temporaire ou

définitive, logique ou illogique, imposée ou autorisé par la ruse politique ou l'insolence de la puissance de l'État personnalisée. Et donc ce que la gestion du Covid dix-neuf laissa observer, c'est que la méthode autocratique et libérale demeurent toujours des possibilités inhérentes à tout gouvernement. Et si l'autocratie constitue lapidairement le nihilisme de la raison d'État inaliénable, elle ne saurait être assimilée au despotisme ; fondé sur la mystique du chef, de l'homme prédestiné, du sur-homme, se jugeant toujours le seul digne de régner sur des sujets et non sur des citoyens. Il se veut le politique toujours persuadé d'être l'irremplaçable d'un État ; ou il n'existe de recours légal pouvant servir de contre-pouvoir contre ses agirs, ceux de l'administration et de son gouvernement, qui comme lui ; décident et ont toujours, et en toute circonstance, raison. Ce fut là, fort heureusement le type de méthodologie gouvernementale et de personnage politique que le Covid dix-neuf n'offrit pas à constater. Et pour cause, le despote plus que l'autoritariste ; temporaire au permanent, par son nihilisme et dérive-abus consciens, étaient les indignités étatiques de tout gouvernement et non d'un État, par essence pacifiste. Un tel acteur de la perversion de l'être et de la confiscation de la vérité de l'État, tel le führer ne supporte pas d'œuvrer toujours à convaincre que, seul le gouvernement posant comme préalable inaliénable ; « la raison de tous et pour tous » se veut digne d'être qualifié d'autorité politique « raisonnable par excellence », car pour que l'état de droit de l'État soit consacré et non que celui du gouvernement soit imposé, il importe que la totalité indivisible soit « raisonnable » ou « accessible à la raison » (WEIL, 1966, p. 172). Il s'agit là d'un gouvernement se saisissant lui-même, se sachant saisit par la totalité des citoyens et non exigeant d'être saisit, comme toujours obliger d'observer certaines normes et dispositions, posant les enclaves à sa licence de manœuvre par l'intervention contraignante d'autres institutions, tout en définissant aussi les conditions de la légalité des praxis gouvernementales. Et donc, la dissemblance entre un gouvernement dévoué et loyal à l'être et à la vérité de l'État et son autre imposant par l'autorité arbitraire pernicieuse son être et sa vérité à l'État, montre que tout État, parce que l'autocratie non étatique mais gouvernementale en lui reste toujours une éventualité, ne perd de vue que la gouvernance vertueuse dans un État, reste un processus se nourrissant et se renforçant au gré des défis certes, mais aussi des aspirations raisonnables de la conscience

citoyenne raisonnable. Il constitue le visionnaire transcendant, « la forme constitutionnelle » de l'État, pour s'attacher à celle « structurelle » ; « plus opérante » et concrètement « agissante » (BESCOND, 1982, p. 57), surtout que dans les deux lectures, prévaut le même problème : la satisfaction concrète de l'individu par le gouvernement et non du gouvernement par l'individu.

L'imposition d'un art médical national par le politique comme réaction au Covid dix-neuf, traduit l'évidence que l'absence de défis ou crises ne laisse percevoir que pauvrement dans tout État ; que seul le gouvernement dans tout État, détient le monopole de l'agir politique, de la violence légitime ou légitimée. Le sentiment d'isolationnisme parasitant la totalité indivisible lors de toute épreuve, demeure toujours susceptible de la rendre analphabète et autiste à l'idée que l'art politique dans son être aristotélicien, constitue une altérité radicale indissociable du bien éthique et qu'il ne peut se rapporter qu'accidentellement à la pression totalitaire de la souveraineté du peuple politique pour s'auto-saisir.

### **3. L'utopisme d'une impunité des totalitarismes politico-hippocratiques**

Les dérives, dans les politiques hypocrates nationales contre le Covid dix-neuf, furent d'une extrême gravité. Le penseur soucieux des singularités du sens suivant la totalité indivisible et les artistes de la politique dans tout État, se réconforte de ce qu'elles démontrent que l'État et non le gouvernement ; par le fait que sa figure structurelle restera dans l'histoire universelle kantienne non hegelienne, postérieure à sa pensée génétique, témoigne qu'il ne saurait être un organisme achevé. L'autoritarisme ou la force gouvernementale du pouvoir étatique et le libéralisme ou le pouvoir légitime de la force gouvernementale étatique en lui, seront toujours imbriqués dans l'action gouvernementale, par un cordon si inébranlable comme celui liant l'inconscience de la raison et la conscience de la raison. L'enclave étatique ne peut qu'espérer en toute circonstance des sagesses de cette tension entre ses raisons périphériques subjectives de sa raison objective et non qu'elle conduise à l'impunité.

Il serait aberrant, bien que cela ait été pour beaucoup de politiques une fin obsessionnelle sous le Covid dix-neuf, de s'illusionner sur le triomphe de l'impunité d'un impérialisme politique fusse-il médical contre l'autorité suprême de l'être et de la vérité de l'État. L'universalisme civilisationnelle politico-médical conservateur et libéral portent tous deux leurs autoritarismes caractéristiques ; l'autoritarisme conservateur et l'autoritarisme libéral, que le gouvernement soit ; de gauche, d'extrême gauche, de droite, d'extrême droite, centriste, démocrate, républicain, socialiste, social-démocrate, écologistes etc. L'expérience médicale séculière de haute productivité indépendante dans maints États, se retrouva, confrontée à l'autoritarisme de leurs décrets et ordonnances. Cette attitude du politique laisse dubitatif sur le sens de la responsabilité politique. Celle-ci n'est ni un devoir de géniteur, ni un devoir de figure d'organisme de la délinquance et de la criminalité organisée encore moins celle de l'élu accidentel de l'allégorie cavernienne platonicienne. La première se justifie par le lien sanguin. La deuxième par le contrôle des règles de domination et de survie inhérentes aux circuits du crime organisé. La dernière par la distinction épistémologique entre l'inculte et l'érudit. Celles-ci constituent des archétypes de la responsabilité s'appliquant dans des biosphères restreintes, que la responsabilité étatique, légitimée par la volonté des hommes de bien vivre ensemble en dépit des maintes barrières et infirmités ; biologiques, historiques, géographiques, philologiques et culturelles, peut considérer comme illégales ou légales, suivant ses textes fondamentaux ; constitutionnels, législatifs et juridiques. Cela fait de la responsabilité étatique un devoir catégorique d'une dignité globale. Elle sacrifie l'engagement ultime d'individualités dans un gouvernement ou une communauté de politiques envers une totalité concitoyenne, lui ayant déléguée librement l'affirmation et la préservation de son droit inaliénable à l'existence, la tâche de concilier ses impératifs de quête de sens politique et ceux de la souveraineté de l'art médical. Cette évidence demeura non perceptible pour les consciences citoyennes universelles subjectives non politiquement gouvernementales mais étatiques, qu'ils ne cessent pourtant de réduire hélas aujourd'hui encore à « des ombres flottantes » ou à un vulgaire « troupeau rampant sur la terre » (ÉRASME, 1964, p. 63-64). Les gouvernements se plaisent à les exhorter à intérieuriser que la gouvernance vertueuse constitue

la quête permanente de toute mentalité socio-politique humaine, ayant soustraite des sagesses en surmontant d'une part, les contradictions et paradoxes entre l'état de nature ; l'enfance de leurs instincts de l'univers de l'immédiateté et l'état civil ; la maturité de leurs majorités décisionnelles et organisationnelles politiques existentielles. Et d'autre part, entre le totalitarisme gouvernemental ; la folie d'une soif de puissance impériale imbriquée à une perception anthropologique pessimiste de l'homme et l'anarchisme ; expression d'une volonté ontologiquement-altruiste conséquence d'un éveil de conscience concernant la nécessité de s'organiser pour défendre la vie, les droits et libertés. Cela fit des gouvernements subjectifs respectifs, les premiers à soustraire des dividendes de l'affranchissement de la conscience politique universelle de toute injonction doctrinale dogmatique métaphysico-cléricale. Cette mentalité politique universelle qu'ils inculquèrent aux totalités universelles, fit d'eux les substituts de leurs dirigeants naturels. Ils apparurent de manière irréversible comme les hippocrates généralistes des pathologies globales inhérentes à l'existence collective étatique organisée. Aussi pour tout gouvernement raisonnable, conscient de ce qu'il n'existe plus en face de lui une doxa naturellement incapable de se désaliéner de l'esprit de troupeau, les défis d'envergure nationales et internationales comme le Covid dix-neuf, se doivent d'être de sombres opportunités, où ils doivent convaincre par une politique médicale nationaliste que ; « les maladies et la mort offrent de grandes leçons » (FOUCAULT, 1988, p. 63) de saine gouvernance, de renforcement du sens de la citoyenneté et de la solidarité cosmopolitique. Ils prouvent ainsi que l'homme qui se consacre à la vie politique, soit devenu dans tout État post état de nature celui « dont la vie entière » se doit d'être « le symbole d'une cause commune, d'un projet politique » (SAVADOGO, 2017, p. 132-133). Il est partout désormais l'être *sophos* de la complexité de la praxis politique ; conscient que partout la politique vint d'abord inconsciemment naturellement aux hommes, puis devint leur création consciente. Et s'il lui arrive de s'auto-complimenter ; seul mandaté pour esquisser des projets pour le devenir de sa totalité indivisible particulière, il sait intrinsèquement que la nécessité et le jaillissement de toute situation mettent toujours à l'épreuve la préséance de sa responsabilité. Cela dit, il n'est jamais contraint à cette tâche comme dans l'antique règne politique de droit divin, ancestral,

tribal, clanique et autres. Et donc dès lors qu'il n'y est jamais contraint et même s'il en était contraint, surtout par une injonction divine platonicienne, il ne saurait être exempté de répondre de ses actes et décisions, surtout que la totalité dont il préside le destin n'est plus une donnée naturelle moutonnière. Elle est celle pour laquelle ; « Celui qui décide a le dernier mot et doit se tenir prêt à répondre de son acte » (SAVADOGO, 2024, p. 7). C'est seulement en cela qu'il devient l'absolutisation de la dignité de l'être et de la vérité non d'une famille, d'un clan, d'une tribu, mais de l'État. En effet il fait en sorte que seul dans son sein les instances juridictionnelles de droits communs et celles individualisées, puissent concrètement constituer ces arbres de dénouement des litiges citoyens où tout citoyen, en principe, comme Socrate et lui-même, au-delà de leurs divergences, puissent plaider leur non-culpabilité, invoquer le droit avec l'accompagnement des instances émancipées de l'autorité non gouvernementale, mais de l'administration étatique. Il consacre en faisant preuve d'exemplarité, de neutralité et d'impartialité, la raisonnable supériorité non statique de l'État comme champ du vivre collectif organisé et non inter-gouvernemental. Un tel politique héberge cependant en lui-même la tentation de la perversion de cette saine tradition politique. Il se retrouve face à des semblables pour qui il constitue la mauvaise conscience d'une indignité politique. Il n'y a aucune exigence de *cogito ergo sum* cartésien ni d'*éepochè* pyrrhoniste ; un tel homme d'État, ressent, dans les abysses de la solitude du pouvoir, mieux que tout concitoyen le fardeau de la responsabilité étatique ; comme flambeau et réceptacle des doléances, attentes et caprices de la totalité indivisible. Et si malgré toute cette conscience de sa responsabilité, il répond à une telle sollicitation du devoir, c'est qu'il ne peut nier qu'il trouve lui aussi un intérêt à y répondre. Et c'est justement cet intérêt, plus que celui du devoir étatique, qui demeure susceptible de le conduire à pervertir la dignité de ses actions et décisions gouvernementales. En effet dans la première alternative, la thèse d'une synonymie entre l'État et un tel homme d'État, obsessionnellement attaché à la souveraineté et à la légalité de l'état de droit, se veut logiquement raisonnable. Un tel politique, conscient des implications de l'usure et de l'ivresse du pouvoir, tout en reconnaissant la singularité de sa motivation vis-à-vis de l'État, privilégie celui de l'État. Il devient la vérité en acte, de la vérité étatique. Il incarne alors l'être de l'État en

ce qu'il est addictif : à l'autorité de la législation, à la non perversion du droit, à l'inaliénabilité des libertés, aux vertus de l'égalité, à la cosmopolitisation des principes de la saine gouvernance, à l'impartialité des institutions, à l'ordre fondé sur le droit et autres. Par contre dans la deuxième, si l'on s'érigé kantien, arguant que la beauté émeut universellement tout être sans concept, alors il ne saurait exister pour soi également, théoriquement, d'analogie envisageable entre un tel homme à la cime d'un État et celui vautré ou fleurtant essentiellement dans un État avec l'autoritarisme, le dévoiement de l'être et de la vérité étatique. Un tel politique aliénant et pervertissant l'être et la vérité de l'État, de l'État soucieux de l'état de droit, de l'inviolabilité de sa constitution, de la force de ses institutions, de l'ouverture de sa tradition de discussions citoyennes et de ses valeurs, ne peut que s'illustrer par : la brutalité de la fermeté politico-médicale, la gouvernance par la répression, l'institutionnalisation de l'expérimentation de la surveillance numérique, la construction d'un consentement émotionnel, l'obsession de la fabrique de la séquestration citoyenne, la vassalisation-patrimonialisation-oligarchisation de l'État, la banalisation de la brutalité de la socialisation, l'institutionnalisation des gymnastiques politiques et constitutionnelles, la stigmatisation-piétinement de toute dissonance, la légitimation des brutalités de la répression des mouvements sociaux, l'attachement à la fabrique d'instruments de guerre narratif, l'idolâtrie du cynisme institutionnel, l'addiction à la psychose de conditionnement des totalités et autres. Cette perspective fait du politique le nihiliste de l'être et de la vérité de l'État, qu'il substitue à l'être et à la vérité du gouvernement. Il atteste ainsi que « le nihilisme commence avec la négation de l'idée même de sens » (SAVADOGO, 2024, p. 23), et donc ici de l'être et de la vérité de l'État. Les deux perspectives de lecture des raisons d'un engagement en politique, offrent donc les critéums d'appréhension de l'attitude d'un gouvernement dans tout État. Elles imposent une distinction évidente entre l'être et la vérité d'un gouvernement et l'être et la vérité de tout État.

Les digues théoriques entre ces deux êtres de l'être gouvernemental, entre ces deux pôles de leurs vérités gouvernementales et non étatique par essence, se heurtèrent et s'entrechoquèrent concrètement dans les politiques de riposte médicales épidémiologiques gouvernementales, lors de la gestion des défis posés par le Covid dix-neuf. Elles offrirent à

constater que les gouvernants des États dominants de l'échiquier politique globalisé, promptes à dresser les catégories d'évaluation de l'obéissance et de la dignité d'un gouvernement, actualisant cette vision caricaturale non de l'État mais des gouvernements, furent ceux-là pour qui, suivant des impératifs non de leurs États mais de politique intérieure et étrangère, elles devinrent un programme d'invectives, d'incriminations et d'incivilités des méthodologies d'autres gouvernements d'autres États ostracisés comme des rivaux politiques. La manœuvre loin de nier les réalités ; génétique et structurelle de l'État, comme cadre ultime de l'existence politique organisée, visait vraisemblablement à ne pas laisser entrevoir les travers de l'impuissance et de l'anti-gouvernance vertueuse de sa propre vérité méthodologique gouvernementale. Cette démarche agressive, laisse croire qu'ils restèrent hanter par la probabilité même d'une impossibilité de prescription de leurs agissements, de leurs politiques médicales nationales aux antipodes de la vérité et de l'être de l'État. Ils savaient que le poids de la culpabilité involontaire tout comme volontaire exige un *mea culpa* et des excuses, mais celle de la culpabilité consciente, exige en cas de non reconnaissance de sa culpabilité, une action en justice à cet effet. Il s'agit de ne pas être le profanateur de l'éthique publique, d'encourager la récidive et l'impunité, et aussi de dévooyer la dignité de l'engagement politique. Cela sembla tant les tenir en haleine, qu'ils ne perçurent pas comment le Covid dix-neuf éduqua les totalités indivisibles aux sens très souvent antagoniste et rarement identique, de l'être et de la vérité ; de l'État et du gouvernement. L'être et la vérité étatique et l'être et la vérité gouvernementale coïncident naturellement difficilement, lorsque l'être et la vérité gouvernementale ne s'imposent pas à l'être et à la vérité étatique. Cette évidence aura été l'objet de tous les enjeux politiques ou l'on vit tout gouvernement dans tout État, sous sa politique médicale nationale, resté immuable, sans être le même dans les méthodes d'exercice de l'autorité gouvernementale suivant le seuil de majorité de la psychologie de sa totalité étatique. Tout gouvernement ; la progéniture politique d'un État, pouvant aussi être celle de la politique extérieure du gouvernement d'un autre État, alors l'histoire du progrès de l'État, demeure celle de la confrontation implicite explicite de l'être et de la vérité de l'État contre l'être et la vérité des gouvernements successifs en son sein ; le gouvernement se jouant des totalités indivisibles. Le

rigorisme et l'intransigeance du gouvernement de tout État à l'encontre des attitudes certes problématiques de celles-ci, ne peuvent se trouver légitimer et être susceptibles de non poursuites que si, sans ombrage, ils font la preuve non par la brutalité des arguments, mais par la force de l'argument, que la responsabilité de tout gouvernement fidèle à l'être et à la vérité de l'État, est et ne cessera d'être la défense de sa souveraineté et de ses intérêts, la protection de ses concitoyens et de son humanité. C'est seulement alors que les peuples, les organisations de la société civile intra et extra, les grandes instances régionales, sous régionales, interétatiques et internationales, les juridictions régionales, sous régionales, inter-étatiques et internationales encensant ou fustigeant tel ou tel gouvernement car sous pressions multiformes, cesseront d'apparaître comme des éléments d'esthétismes figuratifs au regard de l'aptitude des peuples à se faire entendre, à exiger une assistance citoyenne et humanitaire, à se dresser contre le dualisme herméneutique du droit international surtout d'ingérence, dans tout contexte d'hyper centralisme d'un gouvernement, de gouvernements centralisateurs. Cette exigence ne fait que rappeler que dans la continuité de l'histoire de l'État intemporel et non d'aucun gouvernement circonstanciel spatio-temporel, l'impératif du bien politique inaliénable ne peut et ne doit légitimement justifier l'atteinte arbitraire à sa sacralité, à tout autre sacré en son sein, à toute activité humaine et aux dysfonctionnements de toutes les sociétés. Ici, alors, non les êtres mais les vérités de l'État et du gouvernement, se retrouveront en osmose. Tout gouvernement dans tout État, n'aurait plus à convaincre par la propagande vaccinale, qu'il porte en premier la responsabilité de la décision et de l'action étatique ; de la force impersonnelle, de la justice et d'une communauté de destin, surtout lorsque « la médecine de la perception individuelle, de l'assistance familiale, des soins à domicile » (FOUCAULT, 1988, p. 19) se doit d'être impérativement transcender par la médecine du devoir politique national. À *contrario*, le monde des totalités indivisibles et celui du cosmos de la santé confronté à l'impératif de l'enfantement et de consolidation d'une mentalité médicale étatiquement contrôlée, ne pourront que régénérer d'une intransigeance gouvernementale et consentir que tout homme d'État, de tout État, demeure hanté par sa réussite stratégique politique et non par les prétendues garanties de non impunités de ses dérives. C'est l'intériorisation de cette

caricature évasive physico-éthique de l'État, très souvent non perceptible par les masses, qui explique pourquoi l'orthodoxie de la saine responsabilité gouvernementale puisse se heurter à l'innocence et à l'ignorance citoyenne temporaire. Par contre sa perversion volontaire peut générer un antagonisme entre totalité citoyenne et gouvernement. La première et inconsciente forteresse contre la perversion de l'être et de la vérité de l'État par l'être et la vérité du gouvernement, demeure la totalité indivisible, qui rappelant par son incivisme existentiel et non capricieux qu'elle est co-actrice de l'édification de la politique médicale nationale de l'État de droit, car étant toujours la première exposée. Les deux acteurs, sans être des médecins par essence, montrent nonobstant leurs divergences, la dignité de la lutte pour « la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien, et le fondement de tous les autres biens de cette vie » (DESCARTES, 1973, p. 163).

C'est justement l'intolérance et l'impasse suicidaire d'une telle perception nuageuse et belliqueuse de la praxis politique du politique qui heurtera toujours celle de la conscience de l'homme qui croit à l'inaliénabilité de l'être et de la vérité de l'État, et non à celle de l'être et de la vérité du gouvernement imposée très souvent par la ruse, la force et le mensonge. Le politique obligé et missionné pour se soucier des hygiènes de l'homme de l'immédiateté existentielle dans toute sa complexité liée à ses besoins et désirs moraux, doit se réveiller de son somnambulisme méprisant le conditionnant aujourd'hui encore à croire à la naïveté des totalités indivisibles ; à s'auto-ériger comme le seul sens politique, se contraignant, lui-même et non par cette totalité et les évènements, à méditer la praxis politique dans toute sa globalité. La politique pour lui, figure de l'agir collectif gouvernemental, ne constitue pas que pour lui ; une vocation avec ses enjeux ; la quête, la conquête, l'exercice et l'inclination constante de la patrimonialisation du pouvoir d'État, elle peut l'être pour tout concitoyen. Elle l'est aussi pour le gouverné. Ainsi, la compétition politique avec ses essentialités que tout politique raisonnable doit éviter de contribuer à l'assimiler à la politique avec son essentialité, doit demeurer exclusivement le front de l'agir non subjective où arbitraire, ou « les réflexions des acteurs se poursuivent, les décisions se prennent, les conflits naissent et se résolvent » (WEIL, 1966, p. 226), conjointement pour ceux ayant fait de la politique une vocation catégorique ou

hypothétique et pour ceux qui les y élèvent ; volontairement ou accidentellement. Cela est d'autant dans l'intérêt de toute collectivité politique que la prétendue vision dualiste idéologique de l'État, qui est en réalité celle du gouvernement, sous nos cieux, traduit le non-sens de cette obstination foncièrement idéologique et illusoire, car de part et d'autre du monde, l'humanité intemporelle parce qu'elle est progressiste suivant la philosophie de l'Emile rousseauiste, prouve que nul gouvernement de l'humanité actuelle n'inventa l'être et la vérité de l'État. Il aura été inspiré inconsciemment ou consciencieusement, partout, par des prédecesseurs "sauvages" ignorant le *De la république* cicéronienne, la *République* platonicienne, la *Politique* aristotélicienne, *Les principes de la philosophie du droit* hegelien, *L'État commercial fermé* fichtéen, le *Contrat social* rousseauiste, *Le citoyen ou les fondements de la politique* hobbesien, *le Prince* machiavélien, *Les Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* smithienne, *L'esprit des lois* montesquieien, le *Traité du gouvernement civil* lockéen, le *Traité théologico-politique* spinoziste, la charte onusienne, le procès de Nuremberg. . , Il en hérite et ne peut que contribuer à les parfaire suivant son âge et ses préoccupations qui ne furent pas celles de ces "barbares", comme ils ne seront pas celles de ses héritiers. C'est une telle évidence qu'une certaine perception de la politique motivée et entretenue de manière systématique, s'évertue à travestir, en postulant avec beaucoup d'ingéniosité et de débauches d'énergies, la prescription orchestrée des actes gouvernementaux. L'évidence, c'est que tout gouvernement demeure conscient de ce que l'État seul est et demeurera, tandis que tout gouvernement est transitoire par son mandat. Certes, le gouvernement seul est partout, mais sa vérité se veut partout celle de l'État. Partout, le serviteur et mandaté de l'État s'illusionne sur ce qu'il serait devenu le maître et unique lampadaire de son être et mandataire. Si un tel renversement dialectique se trouve acté dans les cabinets et les hémicycles, celui visant la substitution de sa vérité à celle de l'État, ne cessera d'attiser suspicions, défiances et hostilités entre ; totalité citoyenne et gouvernement, par l'État interposé. L'être et la vérité de l'État, ne sauraient être en principe l'être et la vérité du gouvernement. Le premier est la matrice de l'être et de la légitimité du second, dont la vérité, devant être celle du premier l'est rarement, sinon par imposition. Le gouvernement en principe ne saurait s'engouffrer dans une démarche dont

le but souhaité très souvent dissimulé ne serait que d'aliéner ou de détruire l'autonomie de l'État. Tout gouvernement au regard de ses intérêts vitaux ou des conjectures circonstancielles, peut poursuivre la négation de tout autre gouvernement afin d'affirmer la liberté et l'indépendance de son État, car la vérité étatique doit être pour le gouvernement la vérité de cette reconnaissance d'une conscience de soi inaliénable. Le gouvernement vivifie l'État, œuvre pour la reconnaissance et le rayonnement de sa personnalité et de sa vérité. L'État par lui, non par un autre gouvernement ne doit être dépossédé de son soi, de sa personnalité physico-éthique, et donc aliéné, chosifié comme jouet-propriété gouvernemental. La perspective du nihilisme, du renversement dialectique de cette orientation politique orthodoxe ne relève plus de poétique discrépante par Platon. L'usurpation par le gouvernement de l'être et surtout de la vérité de l'État, s'illustre en ce qu'il ne se sent plus obligé de faire comprendre à la totalité citoyenne ; l'authentique figure représentative de l'État et lui ; son indispensabilité, pour la lutte pour la reconnaissance et l'affirmation de soi, sa dignité et son rayonnement. En d'autres termes, cela légitimerait son inclination pour une adhésion dogmatique, si l'on s'avérait dépourvu de tout discernement permettant de comprendre qu'à l'ombre de la forme sous laquelle une certaine rhétorique politique enrobe la gouvernance vertueuse d'un gouvernement dans un État, ne s'exprime qu'une méthodologie politique par laquelle tel gouvernement perçoit les apories, les rend intelligibles en les problématisant, afin de prendre les productives décisions et de les rendre opérationnelles. Toute communauté politique dans un État, dès lors que l'histoire universelle n'est pas une antiquité muette dans un conservatoire, se doit de penser son histoire, comme celle de la confrontation constante entre l'autoritarisme et le libéralisme dans ces décisions et actions. Cela est d'autant capital que seule la volonté de préserver la souveraineté de l'État, non dans une rhétorique idéologique de conditionnement pavlovien mais dans des actes accrédités par la souveraineté de la totalité indivisible, peuvent confirmer la préséance non statique de l'état de droit d'un gouvernement. Le gouvernement se pose alors comme une sainteté ultime, convié toujours à arbitrer toutes palabres susceptibles d'ébranler l'essence même du bien vivre ensemble étatique, y compris celles que ses prétendues lumières auraient suscitées, provoquées et imposées à tous. Le gouvernement

habilité à agir parce qu'en droit, il en a le droit, ne doit pas ignorer que la légalité de son agir découle de l'adhésion non instrumentalisée de sa totalité indivisible. Il fait de la pratique politique une vocation, en âme et conscience, tout en demeurant à l'égard des autres hommes, un ordinaire citoyen ou responsable politique : responsable du succès de son entreprise. Celui-ci à la fois comme citoyen anonyme et autorité politique, sait avec probité que le Covid dix-neuf par la méconnaissance de la structure alphabétique de son être, qui mis en crise l'existence individuelle et collective, imposa l'actualité de la problématique de « la définition d'un statut politique de la médecine », tant cette médecine fit de tout gouvernement ; « un point de centralisation du savoir, une instance d'enregistrement, et de jugement de toute l'activité médicale » (FOUCAULT, 1988, p. 26). Cette médecine heurta les sensibilités citoyennes, scandaleusement et brutalement, par la mise en œuvre de « contrôle statistique de la santé grâce au registre des naissances et des décès », d'un « état civil de la pathologie » et de l'autoritarisme « d'une conscience médicale généralisée » (FOUCAULT, 1988, p. 30). Ainsi il fut inéluctable que « la médicalisation rigoureuse, militante et dogmatique de la société » et « la volatilisation de la maladie dans un milieu corrigé, organisé et sans cesse surveillé » (FOUCAULT, 1988, p. 32), aient générées des tensions entre totalités indivisibles et gouvernants, sous les yeux, les oreilles et les protocoles impuissants des médecins. Le médecin et les totalités indivisibles ne percevaient pas que la médecine restera toujours indissociable du destin des États et aussi des gouvernements. Et le gouvernement faisant de la médecine une tâche nationale non désintéressée, rappelle seulement au médecin que son art loin d'être « le corpus des techniques de la guérison et du savoir qu'elles requièrent » (FOUCAULT, 1988, p. 34), doit aussi contribuer au renforcement du sens de la patrie. Le médecin ne pourrait jamais en cette qualité se substituer au gouvernement, apte à fixer des bornes à la liberté, à envisager la possibilité d'imposer des lois ou des contraintes aux individus citoyens. Le gouvernement seul ne peut relever les défis engageant l'efficacité et la justice sociale. Cette injonction médicale soudaine du politique à l'encontre du médecin, pour le spectateur incapable de comprendre que le champ législatif, judiciaire et éthico-déontologique de l'art médical et de son exercice, restent tributaires des intempéries soulevées ou auxquelles les différents gouvernements

successifs d'un État restent confrontés, ne fit que légitimer une hostilité scandaleuse pour l'homme de l'*epithumias* ; finalité-instrument, contre ces individus égoïstes et non les États. L'attitude de ce dernier donne à croire que tout l'acharnement contre l'épicentre du marxisme de Marx ; la sanctuarisation d'une souveraineté pleinement exercée par la majorité citoyenne, impliquera toujours la possibilité que la raison citoyenne puisse instruire celle gouvernementale, que soucieuse de l'état de droit elle puisse y contraindre tout gouvernement autoritaire. Tout politique raisonnable, même ayant instaurer à titre préventif des mesures barrières ; hygiènes des mains, distanciations sociales, port du masque etc, dans l'impasse, ne doit sous prétexte d'être le seul sensé, au regard des normes, institutions ou force qui donnent sens à son être et à ses actions, pervertir les théâtres de concertations citoyennes et la possibilité de discussion non close et continue ; but et justification de l'authentique gouvernance, encore moins s'obstiner à rejeter face à l'urgence l'inexistence de « sujets privilégiés, ni de la raison ni de son exercice social et politique » (GUIBAL, 2015, p. 21). Il se refuse à avoir tort, ayant lui-même œuvré à faire entendre au citoyen que le bien suivant lequel la totalité politique non antique s'organise, se réduit en « une fin collective par sa nature », qui loin d'être la préoccupation d'un individu ou « un sous-ensemble d'individus », reste visé par « un ensemble d'hommes » (SAVADOGO, 2013, p. 82). L'attachement à une telle orthodoxie de l'agir politique, suggère que le rôle de tout gouvernement sain dans tout État n'est pas de s'enliser dans une confrontation utopique et d'abêtissement des totalités indivisibles. Toute sa dignité historique doit s'ancrer dans sa détermination à faire comprendre, qu'elles et lui-même, doivent poser, non par la violence naïve ou calculée, mais par la discussion, la question des sens ; de la gouvernance saine, de l'existence, des intérêts et des valeurs. Il ne peut tout seul définir encore moins imposer le contenu du bonheur étatique. La raison citoyenne et la raison des totalités, ne pouvant constituer dans leurs égoïsmes « le contenu de la liberté », mais plutôt « le mode concret de son existence » (WEIL, 2003, p. 99), l'exigence de la justice sociale, ne peut que contraindre société et gouvernement à envisager un type singulier de discussion. Cette dernière ne pouvant supposer la possibilité de la discussion, dans l'impossibilité de la tradition de la discussion, doit faire de la culture de la discussion, le fondement de la cohésion étatique ;

indépendamment de la nature du défi ou de l'urgence. Le gouvernement raisonnable ici, consent que le sujet de la politique, même pour le médecin et la totalité indivisible conduisent donc à déduire que « la lutte contre la maladie doit commencer par une guerre contre les mauvais gouvernements » (FOUCAULT, 1988, p. 33), pour une saine conciliation des désirs de la totalité citoyenne et l'intérêt collectif. Il admet que la logique de la politique à savoir ; la conquête et la gestion du pouvoir, implique la réalisation de la morale, mais que tout gouvernement doit proscrire tout « égoïsme éclairé comme s'il agissait en vue du bien universel » (WEIL, 1966, p. 213). La discussion politique ne peut cependant se concevoir comme une démarche obsédée par la finalité d'incriminer l'action gouvernementale de l'État dans la société. Elle doit se concevoir comme un impératif politique et un progrès, la discussion politique, étant dans son soi authentique, une discussion consciente ou inconsciente inter institutionnelle et non entre « personnalités singulières » (CANIVEZ, 1993, p. 201). Ainsi cette discussion ambitionne toujours concilier intérêts particuliers et principes universels, car les réalités auxquelles, elle reste et ne cessera d'être confrontée, demeurent certes des enjeux de pouvoir mais aussi la quête de sens intemporel.

## Conclusion

Le Covid dix-neuf incrimina, suivant l'ingéniosité de la manœuvre des astres des évangiles des sciences politiques, l'État ; a-politique et ultime structure de l'existence antinomique de l'existence instinctive. Il le livra au criticisme émotif et expéditif de la conscience politique des totalités citoyennes. L'État fut partout indexé, pour son centralisme, absolutisme et dirigisme. Et tout gouvernement par sa politique médicale politique d'envergure nationale ; parvient ainsi à substituer son être et sa vérité à l'être et à la vérité étatique, dans une mise en berne des aspirations légales de sa totalité indivisible. Et pourtant, l'État n'est pas le gouvernement qui le représente sans l'être, du moins, dans son être et sa vérité physique et éthique. Il ne peut être l'État ; sa totalité et sa vérité que s'il lui est loyal et dévoué objectivement dans son être intelligible et physico-éthique. Il ne peut être, non l'être de l'État, mais seulement

la vérité de l'État que si la vérité de l'État devient sienne, non par la ruse, le mensonge et la force, mais par l'adhésion consciente et assumée de la totalité citoyenne, possible par la discussion-dialogue.

Tout gouvernement restera l'obligé d'un État et nul État ; pouvant devenir le captif d'un exécutif en théorie, ne se satisferait de l'être. L'inadéquation des deux vérités, celle des deux êtres étant, suivant leurs essentialités respectives en principe antinomique, demeure l'évidence que tout gouvernement entre en activité, déroule son projet politique global et médical circonstanciel, et s'estompe de même que sa vérité, de l'être et dans la suprématie de la vérité impersonnelle de l'État. Un tel être raisonnable perçoit dans l'attitude déviante de sa totalité en pareille circonstance, un apport dans sa quête du sens, car toujours ; « Il y a du sens, à viser du sens » (SAVADOGO, 2024, p. 20), surtout ensemble. La vérité sensée gouvernementale, imposée comme celle de l'État, peut régner et perdurer pendant longtemps, mais elle finira toujours par être désavouée et faire l'objet d'une reddition des comptes par l'authentique totalité étatique. Par contre celle à laquelle celle-ci aura adhérée, car ayant été convaincue par sa conscience éthique et politique, sera toujours sacralisée, célébrée, défendue et sauvegardée, tel le joyau d'un patrimoine immatériel inaliénable. La raison d'État gouvernementale et la saine raison d'État de la totalité citoyenne ; s'interpénètrent et s'éclairent, dans la discussion-dialogue. Elles créent véritablement l'essence du gouvernement de la saine gouvernance, dans tout type de politique gouvernementale, surtout en politique de santé globale, soucieuse de garantir l'impartialité et l'inviolabilité des lois, de consacrer l'État dans toute sa dignité et sa souveraineté.

## Références bibliographiques

ARISTOTE. *La politique*. Traduction J. Tricot. Paris : Vrin, 1962.

BERTRAND, V. *La mort interdite*. Paris : Éditions Jean Claude Lattès, 2001.

BESCOND, L. « Éric Weil et le choix de l'État constitutionnel » pp. 57-74, in *Sept Études sur Éric Weil*. Lille : PUL, 1982.

CAMUS, A. *La peste*. Paris : Gallimard, Collection « Folio », 1947.

CANIVEZ, P. *La politique et sa logique dans l'œuvre d'Éric Weil*. Paris : Kimé, 1993.

- DESCARTES, R. *Discours de la méthode*, précédé de *Descartes inutile et incertain*. Par Jean-François Revel. Commentaires et notes, Par Jean-Marie Beyssade. Paris : Librairie générale Française, 1973.
- ÉRASME, *Éloge de la folie*. Traduction par Pierre de Nolhac, suivi de la *Lettre d'Érasme à Dorpius*. Annotations de Maurice Rat. Paris : Garnier Flammarion, 1964.
- FOUCAULT, M. *Naissance de la clinique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1988.
- GUIBAL, F. *Figures de la pensée contemporaine. Éric Weil et Emmanuel Levinas*. Paris : Hermann, Collection « Le Bel Aujourd'hui », 2015.
- HABERMAS, J. *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*. Traduit de l'Allemand par Rainer Rochlitz. Paris : Fayard, 2003.
- HEGEL, F. G. W. *La Phénoménologie de l'esprit*, Tome II. Traduction et notes de J. Hyppolyte. Paris : Aubier-Montaigne, 1941.
- HEGEL, F. G. W. *La raison dans l'histoire*. Traduction nouvelle, introduction et notes, par Kostas Papainnou. Paris : Plon, 1965.
- HEIDEGGER, M. *Qu'est-ce que la métaphysique ?*. Traduit de l'Allemand avec avant-propos et notes par H. Corbin. Paris : Gallimard, 1938.
- HIPPOCRATE. *L'art de la médecine*. Présentation, traductions, chronologie, bibliographie et notes par Jacques Jouanna et Caroline Magdelaine. Paris : Flammarion, 1999.
- HOBBES, T. *Le Citoyen ou les fondements de la politique*. Traduction de S. Sorbière. Paris : Garnier Flammarion, 1982.
- HOBBES, T. *Le Léviathan*. Paris : Sirey, 1971.
- JANKÉLÉVITCH, V. *La mort*. Paris : Flammarion, 1977.
- JONAS, H. *L'art médical*. La responsabilité humaine. Paris : Les Éditions du Cerf, 2012.
- KANT, E. *Critique de la faculté de juger*. Paris : Vrin, 1986.
- KANT, E. *Projet de paix perpétuelle*, in *Œuvres philosophiques*. Paris : Gallimard, 1986.
- LE COZ, P. *Le médecin et la mort. Approche éthique et philosophique*. Préface de Jean-François Mattel. Paris : Librairie Vuibert, 2006.
- MACHIAVEL, N. *Le prince*. Préface de Raymond Aron. Traduction, notes et postface de Jean Anglade. Paris : Librairie Générale de France, 1972.
- MALSON, L. *Les enfants sauvages*. Paris : Gallimard « Coll. 10/18 », 1969.
- MORIN, E. *La voie. Pour l'avenir de l'humanité*. Paris : Fayard, 2011.
- PÉRONNE, C. *Décidément, Ils n'ont toujours rien compris !*. Paris : Albin Michel, 2021.
- PÉRONNE, C. *Y a-t-il une erreur qu'ils n'ont pas commise ? Covide-19 : l'union sacrée de l'incompétence et de l'arrogance*. Paris : Albin Michel, 2020.
- PLATON, *Apologie de Socrate, Phédon*. Traduction, notices et notes, par E. Chambry. Paris : Flammarion, 1965.
- PLATON, *La République*. Introduction, traduction et notes, par R. Baccou. Paris : Flammarion, 1966.
- ROUSSEAU, J. -J. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Paris : Larousse, 1972.
- ROUSSEAU, J. -J. *Du contrat social ou Principes du droit politique*. Introduction P. Burgelin. Paris : Flammarion, 1992.
- ROUSSEAU, J. -J. *Émile ou de l'éducation*. Paris : Garnier et Frères, 1964.
- SANSONETTI, P. *Tempête parfaite. Chronique d'une pandémie annoncée*. Paris : Seuil, 2020.

- SAVADOGO, M. « La cicatrice et le sens », pp. 1-16, in *Le Cahier philosophique d'Afrique. Revue internationale de Philosophie, Numéro 025*. Ouagadougou : Presses universitaires, 2025.
- SAVADOGO, M. « La trace et le sens », pp. 1-23, in *Le Cahier philosophique d'Afrique. Revue internationale de Philosophie, Numéro 024*. Ouagadougou : Presses universitaires, 2024.
- SAVADOGO, M. *Création et changement*. Paris : Harmattan, 2017.
- SAVADOGO, M. *Philosophie de l'action collective*. Paris : Harmattan, 2013.
- VERNANT, J-P. *Mythe et Pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*. Paris : La Découverte, 1996.
- WEBER, M. *Le Savant et le Politique*. Paris : 10/18, 1966.
- WEIL É, *Philosophie et Réalité II*, derniers Essais et Conférences. Paris : Beauchesne, 2003.
- WEIL É, *Problèmes Kantiens*. Paris : Vrin, 1969.
- WEIL, É. *Essais sur la Philosophie, la Démocratie et l'Education*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 1933.
- WEIL, É. *Philosophie morale*. Paris : Vrin, 1961.
- WEIL, É. *Philosophie politique*. Paris : Vrin, 1966.
- WEIL, É. *Problèmes Kantiens*. Paris : Vrin, 1963.

Recebido em: 26-12-2025

Aprovado em: 29-01-2026

**Souleymane Sawadogo**

Doctorat en philosophie. Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-Burkina Faso). Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR / SH). Département de Philosophie-Psychologie.